

**Exception dilatoire.** Lorsqu'une exception dilatoire est produite dans une cause, et qu'aucun plaidoyer au mérite n'est demandé par le demandeur, et qu'il n'y a pas, non plus, d'inscription sur la cause au mérite, il doit, d'abord, être adjugé sur l'exception dilatoire; et un jugement rendu sur le mérite de telle cause, en même temps que sur l'exception dilatoire, sera renversé..... 564

**Exception à la forme.** Un défendeur résidant dans un district autre que celui d'où le bref d'assignation émane et qui est mentionné dans ce bref comme défendeur, peut, par une exception à la forme, faire déclarer qu'il n'a pas été assigné en vertu de ce bref qui n'était adressé qu'aux huissiers du district d'où il avait émané, et faire renvoyer l'action du demandeur quant à lui, et le demandeur ne peut se soustraire aux conséquences de cette exception à la forme, en produisant, après le jour du rapport et avec la permission de la Cour, le bref en vertu duquel ce défendeur a été assigné, avec le rapport constatant l'assignation, lequel bref, par inadvertance, n'avait pas été rapporté le jour du rapport..... 335

**Exécuteurs testamentaires.** *Vide* Reddition de compte.

**Exécuteurs testamentaires.** *Vide* Substitution.

**Exemption.** Il n'y a pas lieu à l'exemption accordée par l'art. 556 paragr. 5 C. P. C., lorsque le saisi ne fait pas de culture suffisante pour justifier la qualification de cultivateur.

Dans l'espèce, une opposition à la saisie d'un cheval par le propriétaire-saisi, un huissier accessoirement cultivateur, sera renvoyée..... 632

**F**

**Faillite de banque.** *Vide* Gage.

**Faux.** *Vide* Règlement municipal.

**Frais.** *Vide* Opposition à jugement.

**Frais.** *Vide* Mémoire de frais.

**Frais.** *Vide* Action en bornage.

**Frais.** Les procédures d'un demandeur, dans une action ne seront pas suspendues sur motion du défendeur, parce que le demandeur n'aurait pas payé les frais d'une action précédente, pour les mêmes causes, et qui aurait été déboutée, avec dépens..... 597